

Conditions générales

Article 1 : Objet

Ces conditions générales s'appliquent à toute formation délivrée par G.D.S. Cantal - 23 Bd de Canteloube - BP 20629- 15006 Aurillac CEDEX.

Article 2 : Modalités de la formation

Les actions de formation entrent dans le champ de l'article L.6313-1 du Code du Travail.

Les participants seront intégrés dans une promotion ne dépassant pas 30 stagiaires.

Le lieu, la durée et le contenu sont définis dans le programme détaillé.

Sauf mention spéciale, les formations durent 7H.

Les formations ne nécessitent aucun pré-requis, sauf mention spéciale pour certains stages.

Les moyens pédagogiques et techniques sont définis pour chaque formation dans le programme.

Le responsable de stage évalue les connaissances majeures acquises par le groupe tout au long de la formation.

Les titres et diplômes des intervenants sont inscrits sur le programme.

Article 3 : Prix et modalité de paiement

Les formations sont gratuites sauf mention contraire sur la fiche d'inscription. Le déjeuner reste à la charge du stagiaire.

Article 4 : Abandon de la formation

A compter de la date d'acceptation des conditions générales, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat à tout moment.

Article 5 : Assiduité et validation

La participation à l'intégralité de la formation est obligatoire. Une attestation de stage vous sera envoyée à l'issue de la formation.

La formation est potentiellement finançable par Vivea.



Formation

PREPARATION AU VELAGE



LES CLES DE LA REUSSITE

RENDEZ-VOUS AVEC :

*Un vétérinaire praticien et
Florence Poret, Vétérinaire conseil
au GDS*

Responsable de stage : Florence PORET



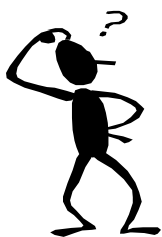
« **PREPARATION AU VELAGE :**
Les clés de la réussite »

ANTICIPER LES VELAGES

*Suivi gynécologique ; Vaccinations ;
Bâtiments ; Stocks fourragers*

EVALUER LES BESOINS :

*Charge parasitaire ;
Bilan nutritionnel ;
Transfert immunitaire*



GERER ET SURVEILLER LES VACHES :

*Etat corporel et transitions ; Tarissement
et risques infectieux ; Période critique et
BACA ; Logement et abreuvement*

Intervenants :

Un vétérinaire praticien et

Florence Poret, Vétérinaire conseil

au GDS

Le GDS du Cantal et le GTV 15 organisent une session de formations GRATUITES pour tous les éleveurs bovins adhérents. Elles seront animées par des vétérinaires praticiens et le GDS du Cantal.

Matinée : 9h - 12h30

INTERVENTION EN SALLE

- La gestion de l'alimentation :

Déséquilibres alimentaires et impact sur les productions (lait, santé des veaux et des mères). Que faire pour éviter les déséquilibres en fin de gestation ? Comment évaluer et corriger les carences ou les excès ?

- La préparation de la mamelle et du colostrum

- La gestion sanitaire : vaccination, parasitisme, maladies ...

- La conduite du troupeau : logement et confort, reproduction, gestion des primipares, biosécurité ...

12h30 : repas à la charge des participants

Après-Midi : 13h30 - 17h

ETUDE D'UN CAS CONCRET EN ÉLEVAGE

Mise en situation pour étudier les risques de l'élevage visité et les pratiques permettant une meilleure préparation au vélage

Échanges et réflexion autour de vos expériences. Prévoir une paire de bottes propres

MODALITES D'INSCRIPTION

Si vous souhaitez participer à cette formation, il vous suffit de retourner le bulletin d'inscription ci-contre (de préférence une semaine avant la date de la formation, soit avant le 18 MARS) :

- par courrier : GDS du Cantal - 23 Bd de Canteloube - BP 20629 - 15006 AURILLAC Cedex

- par fax : 04 71 63 33 30 ou par mail : contact@gds15.org

Florence PORET, vétérinaire conseil au GDS coordonnera cette formation.

GTV 15

BULLETIN D'INSCRIPTION
Formation PREPARATION AU VELAGE du



N° de cheptel : Nom / Raison Sociale :

Nom du (des) participant(s) :

Adresse :

Tel (portable si possible) :

Mail :

Souhaite participer à la formation « PREPARATION AU VELAGE » du

Souhaite déjeuner avec le groupe (à ma charge)

Date :

Signature :